

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018

DE CAP EXCELLENCE

PARTIE 2



cap excellence
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Agir, entreprendre et développer durablement

SUIVEZ-NOUS SUR WWW.CAPEXCELLENCE.NET OU SUR NOTRE PAGE 

Cette deuxième partie du rapport d'orientation budgétaire est constituée de **6 volets** relatifs aux projets des Directions Générales Adjointes de Cap Excellence :

- **Volet 1** : Projets en matière d'aménagement et de développement durable
- **Volet 2** : Projets pôles territoires et solidarités
- **Volet 3** : Projets en matière de services urbains & cadre de vie
- **Volet 4** : Projets de la Direction Générale Adjointe Gestion des eaux
- **Volet 5** : Projets rattachés au renouvellement urbain
- **Volet 6** : Projets de la Direction Générale Adjointe du Développement Economique, Tourisme et Prospective

VOLET 1

PROJETS EN MATIÈRE D'AMENAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PROJETS EN MATIÈRE D'AMENAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE*Masses Financières des différents secteurs d'activité de la DGADD pour l'année 2018*

Domaines d'activités	Montant en k€
DOCUMENTS et OUTILS STRATÉGIQUES EN MATIÈRE D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT	1 003
DOCUMENTS et ACTIONS STRATEGIQUES EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE	428
LE SECTEUR du TRANSPORT & de la MOBILITE	550
LES PROJETS D'AMENAGEMENT STUCTURANTS DU TERRITOIRE	5 837
LA CONSOLIDATION DU PATRIMONE BATI DE CAP EXCELLENCE	20 949
GESTION techniques DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	740
TOTAL	29 507

DOCUMENTS et OUTILS STRATÉGIQUES EN MATIÈRE D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT

Pour 2018, les opérations sont estimées à 1 003 k€

✦ **Le Plan Paysage de la Communauté d'Agglomération (Perrin inclus) – 100 k€ proposé au PPI :**

Le Plan Paysage Territorial de Cap Excellence est un incontournable qui doit alimenter le SCOT ; il est l'outil qui servira de charte dans le cadre l'aménagement paysager du territoire. Actuellement en phase rédactionnelle, cet outil une fois conçu conceptualisation devra s'imposer à tous les acteurs (collectivités incluses ou partenaires de la communauté d'agglomération, mais aussi l'ensemble des opérateurs privés) intervenant dans l'espace communautaire.

Plan de financement global prévisionnel :

Cap Excellence : 60%

Etat : 20% - Région : 20%

✦ **Etude Foncière Territoriale – 100 k€ proposé au PPI :**

L'expérience de Cap Excellence en matière d'acquisition foncière laisse apparaître la réelle nécessité d'études approfondies en amont du processus d'achat. Cette étude technico-juridique pré opérationnelle, contribuera dans son ensemble à déterminer précisément le caractère opportun des projets envisagés.

Plan de financement global prévisionnel :

Cap Excellence : 100 %

✦ **Schéma directeur de la signalisation communautaire et 1^{ère} tranche de travaux :**

Ce schéma directeur s'inscrit dans celui initié par la Région et le Département en matière de signalisation de jalonnement sur l'ensemble de l'archipel guadeloupéen.

Cette étude permettra de :

- ✓ Définir les besoins en termes de signalisation à l'échelle communautaire
- ✓ D'adopter une charte graphique communautaire
- ✓ D'identifier l'implantation des totems et des RIS (Relais d'informations service), en concertation avec les services de Routes de Guadeloupe et les villes membre
- ✓ Lister tous les sites d'intérêt touristique, économique et culturel à signaler sur les 3 villes
- ✓ Proposer une maquette budgétaire des travaux
- ✓ Etablir un planning général du projet, croisé avec une programmation pluriannuelle selon les orientations de Cap Excellence.

Une première tranche de travaux est envisagée en fin d'année selon les arbitrages de la commission aménagement.

En 2018, le cout prévisionnel de l'étude et des travaux est estimé à 388 K€.

✦ **Le Schéma de Cohérence Territoriale - 321 k€ proposé au PPI (Ordre N°36) :**

Le SCOT définit les objectifs et les priorités intercommunaux en matière d'urbanisme, de logement, de transport, de déplacement, de lutte contre l'étalement urbain, de développement des communications numériques, de développement économique et culturel, de protection des espaces naturels agricoles et forestiers, des paysages et ressources naturelles, de préservation et de remise en état des continuités écologiques.

En 2018, les étapes de définition, de diagnostic et le projet d'aménagement communautaire seront réalisées à hauteur de 100 k€ pour un montant global prévisionnel de 300 k€.

Plan de financement global prévisionnel :

Cap Excellence 100 k€.

Total des aides publiques : 220 k€.

✦ **Le Système d'Information Géographique (SIG) – 225 k€ proposé au PPI (Ordre N°37)**

La mise en place d'un système d'information géographique permettra à l'EPCI de disposer et d'utiliser toutes les données graphiques susceptibles de participer à la bonne exécution de ses missions dans le cadre de l'intérêt communautaire. Il s'agit notamment de :

- disposer des informations contenues dans les bases de données de nos partenaires ;

- disposer d'une base de données opérationnelle sur tous les champs d'actions de Cap Excellence (Environnement, gestion foncière, fiscalité, politique de la ville, urbanisme, eau et assainissement...);
- disposer d'une grande autonomie en termes de traitement des données.
- Partager avec nos partenaires et la population les informations clés de notre territoire et faciliter les synergies.

En 2018, le montant prévisionnel pour mettre en œuvre le SIG de Cap Excellence est estimé 135 k€ pour un montant global prévisionnel de 160 k€.

Plan de financement global prévisionnel :

Cap Excellence 20% 40 k€.

Total des aides publiques (Subvention Région + FSE) : 80% 120 k€.

★ **Interface Ville/Mer - 3 M€ proposé au PPI (Ordre N°15) + 180 k€ (ordre N°40) :**

Notre Communauté d'Agglomération Cap Excellence dans sa quête d'équilibre et de continuité territoriale souhaite mener à bien une étude sur l'interface Ville/Mer. Cette dernière est en lien avec le projet proposé par le **Grand Port Maritime de la Guadeloupe** sur l'aménagement des quais d'accostage des paquebots de grandes capacités et les acquisitions foncières portées par l'EPF.

En 2018, le coût Prévisionnel de l'opération est de 180 K€ pour un montant global prévisionnel de 3.18 M€.

Plan de financement global prévisionnel :

Cap Excellence 2.1 M€.

Total des aides publiques : 636 K€

DOCUMENTS et ACTIONS STRATEGIQUES EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Pour 2018, ces actions sont estimées à 428 k€

★ **Agenda 21 – 200k€ proposé au PPI 2017 (N° ordre HPPI2)**

Suite à la réalisation du Plan Climat Energie Territorial, Cap Excellence a élargi la démarche de développement durable aux autres finalités du développement durable à travers le projet d'agenda 21.

Compte tenu de l'évolution du référentiel Agenda 21, en 2018, Cap Excellence poursuivra sa démarche transversale en lançant un nouveau marché permettant l'élaboration d'un programme territorial de développement durable. Ce nouveau programme intégrera les éléments de diagnostic récoltés dans le cadre de l'élaboration de l'agenda 21 et permettra à ce projet d'évoluer en intégrant les nouvelles finalités de développement durables identifiées aux échelles mondiales et nationales.

D'autre part, notre EPCI portera parallèlement des actions Développement Durable (DD) à l'occasion d'événements tels que la semaine européenne du DD ou en ciblant des publics spécifiques comme la communauté scolaire...

En 2018, le coût prévisionnel est de 58 k€.

★ **Mise en œuvre du Plan Climat Energie – 150 k€ proposé au PPI 2017 (Ordre N°41) :**

En 2018, le PCET de Cap Excellence doit être révisé et évoluer en PCAET (Plan climat Air Energie Territorial). Un nouveau marché doit donc être lancé pour choisir des prestataires pour nous accompagner dans cette révision et dans la conduite de la démarche européenne Cit'ergie (valorisée par le label Cap Cit'ergie en 2015). Ce dernier accompagnement devraient nous permettre de préparer la candidature au niveau Cit'ergie en 2018.

D'autre part, d'autres projets climats énergie sont en cours de réalisation ou devront être lancés en 2018. C'est le cas des projets relatifs à l'adaptation aux changements climatiques ou encore des projets retenus dans le cadre de l'appel à projet TEPCV.

En 2018, le coût prévisionnel des actions est de 220 k€

★ **Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU) SCOT et NPNRU. 120 k€ proposé au PPI Ordre N°43 pour NPNRU + 321 k€ N°36 pour le SCOT :**

La réalisation de deux approches environnementales de l'urbanisme permettra d'intégrer et de décliner dès la définition de projets urbains les problématiques de gestion optimale de nos ressources.

Ces deux AEU sont proposées pour l'élaboration du SCOT et pour la définition du projet urbain des quartiers prioritaires à restructurer.

En 2018, le coût prévisionnel est de 150 k€ pour un montant global prévisionnel de 250 k€.

Plan de financement global prévisionnel :

Cap Excellence 20% 75 k€.

Total des aides publiques : 70% 175 k€ (Ademe).

LE SECTEUR du TRANSPORT & de la MOBILITE

Pour 2018, les opérations sont estimées à 550 000 €.

✦ **Projet de TCSP - 9,5 M€ proposé au PPI Ordre N°4 :**

Afin d'affiner les caractéristiques techniques et urbaines du projet et de définir son phasage, trois études sont en cours de finalisation :

- **Etude pré opérationnelle d'insertion urbaine :** Elle consiste à la mise à jour des données urbaines et à la présentation du diagnostic et des perspectives d'insertion du TCSP.
- **Etude de modélisation du trafic :** Afin de dimensionner la nouvelle offre de transport sur ce nouveau réseau, il est nécessaire de mettre en place un modèle de prévision de trafics. Cette étude permet de simuler le trafic des usagers à l'horizon de la mise en service de la première phase du TCSP.
- **Etude institutionnelle et financière :** Dans le cadre de la réalisation de la première tranche, Cap Excellence et le SMT doivent avoir une aide à la décision afin d'établir les conditions dans lesquelles le projet peut être construit et financé.

De nouvelles prestations sont proposées pour l'année 2018 :

- **Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la concertation préalable - 100 k€ :**

La délibération du conseil communautaire du 09 Septembre 2013 prévoyait les modalités de concertation, au titre du code de l'environnement, à réaliser durant toute la durée du projet et de la phase d'études de conception.

En 2018, le coût prévisionnel est de 50 k€ pour un montant global prévisionnel de 100 k€.

Plan de financement global prévisionnel :

Cap Excellence : 60%

Total des aides publiques : 40% (Feder - Région Guadeloupe + Ademe)

- **Assistance à maîtrise d'ouvrage générale :**

A l'issue des études de faisabilité qui rendront leurs conclusions **au second semestre 2018**, et qui auront permis d'arrêter la nature du projet et d'en confirmer la faisabilité technique, Cap Excellence devra s'entourer d'un bureau d'étude afin de garantir la cohérence technique des études (tracé, coût de construction, coût d'exploitation).

En 2018, le coût prévisionnel de cette assistance : 100 k€ pour un montant global prévisionnel de 1,5 M€.

Plan de financement global prévisionnel :

Cap Excellence 20% 300 k€

SMT : 20% 300 k€.

Total des aides publiques : 60% 900K€ (Feder - Région Guadeloupe - Ademe - Etat)

✦ **Etudes de mobilité, de déplacements et d'accessibilité Budget 72 :**

Un Accord Cadre à bons de commande est proposé afin de réaliser des études relatives au projet de TCSP mais aussi aux autres opérations d'aménagement et équipements du territoire (ex quartier de Perrin, ZAE etc.).

En 2018, le coût d'exécution est prévu à hauteur de 100 k€ pour un montant global prévisionnel de 300 k€.

Plan de financement global prévisionnel :**Cap Excellence : 60% 120 k€.**

Total des aides publiques : 30% 180 k€ (Feder - Région Guadeloupe - Ademe)

✦ Itinéraires Touristiques – 300 k€ - proposé au PPI (Ordres N°15 – PAP 2030) :

Le projet des trois parcours thématiques intitulé Itinéraires Touristiques, a pour objectif de préserver, valoriser en les identifiant, les éléments remarquables du patrimoine architectural, les lieux de vie & d'expression de caractère ainsi les commerces singuliers de la ville de Pointe-à-Pitre. Conforme au Plan Local d'Urbanisme et du Programme d'Aménagement et du Développement Durable, à la Politique Touristique de la Cap Excellence, ce projet (en phase de consultation) s'opérera dans une temporalité ventilée sur deux annuités.

Coût global sur les deux ans : 600K€ soit 300 k€ pour 2018**Plan de financement global prévisionnel :**

Cap Excellence : 60%

Etat : 20% - Région : 20%

LES PROJETS D'AMENAGEMENT STRUCTURANTS DU TERRITOIRE**Pour 2018, ces opérations sont estimées à 5 837 k €****✦ Requalification ZAE du centre-ville de Pointe-à-Pitre proposé au PPI Ordre N°18 :**

Le réaménagement doit permettre de fluidifier le trafic automobile, sécuriser les déplacements à pied et embellir les abords des commerces dans le cadre d'un accroissement d'attractivité et d'un dynamisme économique.

En 2018, le coût prévisionnel de l'opération est de 1 357 k€ pour un montant global prévisionnel « études, travaux et réservation foncière » estimés à 2,6 M€.**Plan de financement global prévisionnel :****Cap Excellence : 1 M€**

Total des aides publiques : 271 K€

✦ Eco-Quartier de l'Assainissement - 700 k€ proposé au PPI Ordre N°29 :

Le premier Eco-quartier porté par Cap Excellence émane d'une vision politique trouvant ses fondements dans la démocratie participative avec comme ambition un développement territorial cohérent, une amélioration du cadre de vie et la recherche de performance écologique.

Ce projet s'inscrit dans un contexte de renouvellement urbain des villes de Pointe-à-Pitre et des Abymes. Il vise à redynamiser un quartier qui a longtemps été négligé du fait de son positionnement à cheval sur les 2 villes.

En 2018, le coût Prévisionnel de l'opération est de 70 K€ pour un montant global prévisionnel « études et travaux » estimés à 700 k€.**Plan de financement global prévisionnel :****Cap Excellence : 60%**

Etat : 20% - Région : 20%

✦ Fond Richer Travaux de rénovation et d'amélioration du cadre de vie – Coût 530K€ N°67 dont le (Morne végétal) :

L'Aménagement du morne végétal du quartier de Fond Richer s'inscrit dans le Programme d'aménagement et de Développement Durable s'appliquant à l'ensemble du territoire communautaire de Cap Excellence.

Dans la continuité de la réhabilitation du quartier, des travaux d'urgence de mise en conformité des réseaux hydrauliques et viaires, le morne surplombant les habitations fait l'objet d'une approche paysagère singulière. Le marché attribué pour cette tranche est en phase d'étude technique. Toutefois, les travaux à prioriser sont ceux mentionnés en urgence.

Plan de financement global prévisionnel :**Cap Excellence : 400 K€**

Etat : 130 K€

✦ Aménagement de l'Esplanade (Site de l'ancien immeuble des Affaires Maritimes)- Coût total 400 K€ :

L'aménagement de cet espace doit autoriser un accès et une visibilité ouverte sur la rade, offrant une « conversation » sur 180 degrés, vers la gauche avec *la Place de la Victoire*, *Le Kiosque* et *la Renaissance* restaurée, et frontale, avec *Dubouchage*, dont l'alignement est la continuité linéale de « l'avenue » *Achille René-Boisneuf*. Sur la droite le dialogue avec le MACTe, en fera un futur lieu de vie où l'histoire de la ville se racontera avec en tapis sonore le fond des clapotis de l'eau caressant le quai.

Plan de financement global prévisionnel : en cours

✦ Travaux ZAE de Morne Vergain – 4 000 K€ proposés au PPI Ordre N°11 :

Le quartier de Morne Vergain est un secteur hétéroclite à dominante d'activités commerciales présentant un flux de véhicules important et à vitesse élevée sur une chaussée en mauvais état général. Les usagers se déplacent principalement en véhicule; il n'y pas de trottoirs sécurisés pour les piétons, les stationnements ne sont pas définis et les véhicules se garent de façon anarchique. Globalement, le site présente un déficit d'aménagement urbain : trottoir, stationnement paysager, espace vert, signalisation, et mobiliers...

Face à ce constat, le projet vise la prise en compte des dysfonctionnements précités ainsi que la problématique liée à l'inondation lors de fortes pluies.

En synthèse, ce projet portera principalement sur des travaux de requalification des rues Rolière Arnoux et des Aïnés.

En 2018, les coûts des études sont estimés à 150 K€

✦ Création d'une liaison piétonne à Dubouchage Pointe à Pitre - 180 K€ proposés au PPI Ordre N°40 :

Cap Excellence a engagé depuis plusieurs années une réflexion sur la circulation douce (piétons et vélos) sur l'ensemble de son territoire. Le fruit de cette réflexion a mis en lumière la nécessité de réaliser une liaison sécurisée entre la Darse de Pointe à Pitre et le MEMORIAL ACTe.

Ce projet ambitieux, exige des études détaillées permettant de caractériser l'ouvrage projeté avec minutie, tout en respectant les contraintes techniques de courammentologie, règlementaires, les délais de concertation avec les acteurs de la mer, mais aussi en prenant en compte les projets gravitant autour de la future infrastructure.

En 2018, les coûts des études (faisabilité, géotechniques, batimétriques et foncières) sont estimés à 180 K€.

✦ Travaux d'amélioration des espaces publics de l'éco quartier de Louisy Mathieu – 1,5 M€ proposé au PPI Ordre N°24 :

Dans le cadre de l'opération d'éco quartier de Louisy Mathieu des travaux d'amélioration des espaces publics ont été demandés par les Elus des villes des Abymes de Pointe à Pitre et de Cap Excellence. Ces travaux traiteront notamment les points suivants :

- ✓ Remise en état des réseaux (Assainissement) ;
- ✓ Approche et traitement global du secteur sur les aspects liés à la question hydraulique (organisation, mise hors d'eau des voiries et des bâtiments) ;
- ✓ Requalification du quartier (lisibilité de l'entrée, cheminement piéton sécurisé et aux normes handicapés) ;
- ✓ Traitement paysager des espaces publics

En 2018, les coûts de l'opération sont estimés à 600 K€, pour un montant global prévisionnel estimé à 3,7 M€.

Plan de financement global prévisionnel :

Cap Excellence : 3,4 M€.

Total des aides publiques : 300 k€.

✦ Eco-Quartier de l'Assainissement - 800 k€ proposés au PPI Ordre N°29 :

Le premier Eco-quartier porté par Cap Excellence émane d'une vision politique trouvant ses fondements dans la démocratie participative avec comme ambition un développement territorial cohérent, une amélioration du cadre de vie et la recherche de performance écologique.

Ce projet s'inscrit dans un contexte de renouvellement urbain des villes de Pointe-à-Pitre et des Abymes. Il vise à ce titre à redynamiser un quartier qui a longtemps été négligé du fait de son positionnement à cheval sur les 2 villes.

En 2018, le coût prévisionnel de l'opération est de 80 K€ pour un montant global prévisionnel « études et

travaux » estimés à 800 k€.

Plan de financement global prévisionnel :

Cap Excellence 640 k€.

Total des aides publiques : 160 k€.

★ **Confortement de talus par murs de soutènement et requalification des réseaux hydrauliques à Fond Richer – 500 K€ proposés au HPPI 3 :**

Les travaux de confortement de talus permettront de sécuriser notamment lors de fortes précipitations, plusieurs logements en contre bas de la voirie ainsi que des constructions aux abords de talus avec de fortes déclinaisons. Sur ce même quartier de Fond Richer, une étude hydraulique actuellement en cours permettra de définir en précision les travaux d'adaptation et de sécurisation nécessaires sur le réseau d'eau pluviale.

En 2018, le coût Prévisionnel « études et travaux » est estimé à 370 K€.

★ **Démolition des immeubles ex IEDOM, des affaires maritimes sur la darse de Pointe à Pitre et du Baobab en centre-ville des Abymes – 10 000 K€ Opérations inscrites au PPI n°21 :**

Ces projets s'inscrivent dans la dynamique du NPRNU. Une attention toute particulière sera portée sur la gestion des déchets et sur le respect réglementaire strict lors des opérations de désamiantage. Ces travaux seront conduits en veillant notamment à minimiser les nuisances sonores et olfactives.

En 2018, le coût prévisionnel des études et des travaux est estimé à 1300 K€.

★ **Promenade verte et bleue – 5, 750 MK€ proposés au PPI (N° ordre PPI 6)**

La promenade verte et bleue constitue un élément structurant essentiel du territoire communautaire. En partie adossée au tracé du TCSP (Transport Commun en Site Propre), cette promenade verte et bleue a pour ambition de créer un maillage et du lien entre les différents quartiers de l'agglomération, notamment ceux du NPNRU, mais aussi de permettre de rallier les différents équipements publics, culturels sportifs ainsi que les zones d'activités économiques et commerciales.

En 2018 Cap Excellence va poursuivre et finaliser l'étude préliminaire d'aménagement pour la promenade verte et bleue et initier l'aménagement de 3 pistes prioritaires. **En 2018, le coût prévisionnel est de 100 k€.**

Plan de financement global prévisionnel :

Cap Excellence 40% 2,3 M€.

Total des aides publiques : 60% dont PO 3 42 k€ Feder région ademe, Etat TEPCV 108 k€

★ **Aménagement Perrin : Nouveau Quartier + parcelle acquise à Perrin - 8 M€ proposé au PPI Ordre N°5.**

En 2018, le coût prévisionnel de l'opération est de 700 k€ pour un montant global prévisionnel « études et travaux » estimés à 8 M€.

Plan de financement global prévisionnel :

Cap Excellence 6,4 M€.

Total des aides publiques : 1,6 M€.

CONSOLIDATION DU PATRIMONE BATI DE CAP EXCELLENCE

Pour 2018, ces investissements sont estimés à 20 949 k €

1/Constitution et entretien du patrimoine bâti culturel et sportif :

Pour 2018, ces investissements sont estimés à 14 960 000 €.

★ **Le Centre Culturel de Sonis – 2,6 M€ proposé au PPI Ordre N°17 :**

Le projet de rénovation intègre la mise aux normes (PMR, accès au public), la fermeture et la climatisation de la salle de diffusion artistique et culturelle, l'amélioration de l'acoustique. La MOE vient débiter et permettra la définition précise des travaux qui devraient commencer au milieu de l'année 2018.

En 2018, le coût Prévisionnel de l'opération est estimé à 1 300 k€ pour un montant global prévisionnel « études et travaux » de 2.6 M€.

Plan de financement global prévisionnel :

Cap Excellence : 30% 780 k€.

Total des aides publiques : 70% 1 820 k€

✦ **Le Centre des Arts – 27,66 M€ proposé au PPI Ordre N°1 :**

Cet équipement à dimension régionale, qui résonne dans le cœur des Guadeloupéens a fait l'objet de travaux de démolition partielle en 2013. Les travaux de reconstruction du CDA ont été lancés au cours du 4^{ème} trimestre de l'année 2015 et devraient être terminés au cours du mois de décembre 2018.

Les travaux de confortement parasismique et travaux de sous bassement ayant été effectués, 2017 a été l'année de lancement du gros œuvre de la partie neuve. En effet, les travaux de gros œuvre ont débuté fin juin 2017.

En 2018, les coûts de l'opération sont estimés à hauteur de 12 M€ (travaux et fin d'étude) pour un montant global prévisionnel de 34 M€.

Plan de financement global prévisionnel :

Cap Excellence : 30% 11 916 k€.

Total des aides publiques :

- Feder : 13 851 036.12 € Région Guadeloupe : 4 405 780.88 €
- Etat : 1 084 000 € Conseil départemental : 2 000 000 €

Pour rappel, Cap Excellence a signé une convention de financement au titre du FEDER 2007-2013 pour 2 315 700. 40 € ainsi qu'une convention avec l'Etat de 1 084 k€.

✦ **Cinéma la Renaissance – 5 400 k€ (montant indiqué dans les délibérations) proposé au PPI Ordre N°28 :**

Les études de diagnostic « mise en sécurité » réalisées en 2015 indiquent que l'immeuble classé monument historique est en état de péril. En 2017, une étude sanitaire a été engagée à la demande des architectes des Bâtiments de France. Le nouveau projet de la Renaissance sera déterminé en 2018 avec l'objectif de valoriser les éléments architecturaux historiques du bâtiment.

En 2018, le coût prévisionnel de l'opération est estimé à hauteur de 550 k€ (étude sanitaire, AMO, mission programmation) pour un montant global prévisionnel de 5.4 M€.

Plan de financement global prévisionnel :

Cap Excellence : 21.29% 664 388.51 €

Total des aides publiques : 78.71% 2 456 271€

- Feder 47.99% Etat 11.72% Conseil départemental 19%

✦ **Opération de Reconstruction de la Maison natale de Saint John Perse - 400 k€ proposé au PPI Ordre N°35 :**

Cette maison datant du milieu du 19^{ème} siècle fait partie des 14 constructions répertoriées de Pointe à Pitre. Elle était gérée par une association de sauvegarde qui l'a cédée à Cap Excellence pour l'Euro symbolique. Après le diagnostic de l'état du bâtiment, l'état de ruine a été constaté.

En 2017, suite au passage de l'ouragan Maria, le bâtiment a été démoli par la Direction des services techniques de Cap Excellence.

En 2018, le coût prévisionnel de l'opération est estimée à hauteur de 250 k€ (AMO et maîtrise d'œuvre) pour un montant global prévisionnel de 400 k€.

Plan de financement global prévisionnel :

Cap Excellence : 27% 84 k€

Total des aides publiques : 73% 316 k€.

✦ **L'école de voile et la base de Canoë Kayak / Extension de la base - 1 M€ proposé au PPI Ordre N°25 :**

Les travaux permettront d'entretenir et d'améliorer les équipements en les réhabilitant afin d'augmenter leurs capacités de stockage et de sécuriser le matériel pédagogique.

En 2018, le Coût prévisionnel est de 400 K€ pour un montant global prévisionnel de 1 M€.

Plan de financement global prévisionnel :

Cap Excellence : 800 k€.

Total des aides publiques : 200 k€.

✦ **Pour le réseau des bibliothèques / médiathèque – 561 k€ proposé au PPI Ordre N°31 :**

Des interventions sont prévues concernant le ravalement des façades, la remise aux normes des équipements électriques, l'accessibilité des PMR, la réparation d'infiltrations et la réalisation d'une extension légère à Louisy Mathieu. Les équipements concernés sont ceux de Lacroix, Chemin Neuf, Louisy Mathieu et de Chazeau.

En 2018, le Coût Prévisionnel est estimé à 460 k€.

2/ Constitution du patrimoine bâti lié au fonctionnement de Cap Excellence

Pour 2018, ces investissements sont estimés à 5 329 000 €

✦ Travaux sur la « Tour Lacavé », ex immeuble CGRR :

Suite à l'acquisition des deux immeubles appartenant à la CGRR par Cap Excellence des travaux d'adaptation sont envisagés en 2018 sur l'un des bâtiments pour y installer les services de la DGA Territoire et Solidarités. Une opération de désamiantage supplémentaire doit être effectuée préalablement aux travaux d'aménagement.

En 2018, le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 3.1 M€ (Maîtrise d'œuvre + travaux de désamiantage + travaux d'aménagement) pour un montant global prévisionnel de 3.1 M€.

✦ Aménagement du pôle technique de Grand Camp et du siège de Cap Excellence :

Afin de prendre en compte l'augmentation du nombre de collaborateurs à Cap Excellence, 4 DGA s'installeront dans le bâtiment de l'ex Rectorat. Les travaux d'aménagement ont débuté en 2016, la première phase de travaux (RDC, R+1 et R+2) a été réceptionnée. La 2^{ème} phase de travaux comprenant le R+3 et l'extension du pôle technique ainsi que le 3^{ème} et 5^{ème} étage du siège, vont débiter au 1^{er} trimestre 2018.

La maîtrise d'œuvre pour l'aménagement extérieur a été notifiée au dernier trimestre 2017 et les travaux auront lieu au cours du 1^{er} semestre 2018.

En 2018, le coût de l'opération est estimé à 950 k€ (travaux d'agencement R+3 et extension + 3^{ème} et 5^{ème} étage du siège ; aménagements extérieurs) ; pour un montant global prévisionnel de 2.3 M€.

✦ Aménagement du 16 Boulevard Légitimus :

Deux types d'opérations sont envisagées en 2018 :

- Afin de respecter les mesures de sécurité du bâtiment, un escalier extérieur de secours sera réalisé.
- Un parking sera construit aux abords du bâtiment compte tenu des difficultés de stationnement à proximité.

La maîtrise d'œuvre pour ces deux opérations a été notifiée en 2015.

En 2018, le coût de l'opération est estimé à 279 k€ (parking + escalier) ; pour un montant global prévisionnel de 305 k€ (travaux + maîtrise d'œuvre).

✦ Démolition de l'ex-RFO :

L'acquisition de l'ancien bâtiment de RFO a pour objectif l'extension de l'usine d'eau potable de Miquel. C'est la raison pour laquelle la démolition totale de ce bâtiment est prévue. Toutefois, une opération de désamiantage avant démolition doit être effectuée.

En 2018, le coût de l'opération est estimé à 800 k€ (travaux de désamiantage) ; pour un montant global prévisionnel de 1,6 k€.

✦ Aménagement intérieur du Musée L'Herminier – 405 k€ proposé au PPI Ordre N°34 :

Sous l'administration actuelle de l'EPF, le musée l'Herminier sera réhabilité intérieurement par Cap Excellence afin de réaliser un espace d'éducation artistique artothèque. Favorable à l'accompagnement des personnes en difficultés sociales et professionnelles, l'opération sera gérée sous forme de chantier d'insertion.

En 2018, le coût prévisionnel de l'opération est estimée à hauteur de 200 k€ (maîtrise d'œuvre et travaux) pour un montant global prévisionnel de 405 k€.

3/ Constitution du patrimoine non bâti de Cap Excellence

Pour 2018, ces investissements sont estimés à 660 000 €

✦ Projet d'acquisitions Foncières – Coût 660 K€

La maîtrise foncière (gestion des stocks et des flux), véritable « matière première de l'aménagement » est devenue un

préalable incontournable des politiques publiques. CAP Excellence ne peut s'improviser au coup par coup, sans politique foncière ni stratégie d'aménagement. Une veille active sur l'ensemble du territoire est donc nécessaire, en considérant les besoins sur le court et moyen long terme.

Plan de financement global prévisionnel :

Cap Excellence : 100%

GESTION technique DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

Pour 2018, ces investissements sont estimés à 740 k €

Transfert des Z.A.E à CAP Excellence effectif depuis le 1^{er} janvier 2017.

Cap Excellence est donc désormais compétente pour la **création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de toutes les zones d'activité** industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire (16 zones concernées sur le territoire communautaire).

En 2017, la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T) de la Communauté d'agglomération de Cap Excellence, en concertation avec les 3 villes membres a défini le coût des charges à transférer en fonctionnement et en investissement. Compte tenu de la difficulté d'isoler avec précision les coûts de fonctionnement et d'investissement liés aux Z.A.E (absence de comptabilité analytique au sein des 3 villes membres), l'évaluation revêt d'un caractère provisoire et sera actualisée en 2018.

Compte tenu du rapport d'évaluation des charges transférées en 2017 approuvé par la CLET,

En 2018, le Coût prévisionnel des charges transférées est estimé à 740 k€ en investissement.

Volet 2

PROJETS PÔLE TERRITOIRES ET SOLIDARITES

PÔLE TERRITOIRES ET SOLIDARITES

Les missions et prérogatives de la Direction Générale Adjointe des Territoires et des Solidarités sont pleinement consolidées et s'appuient sur les orientations réglementaires et de politiques publiques issues des dispositions de l'article L5216-5 du code général des collectivités territoriales :

« lorsque la communauté d'agglomération comprend un ou plusieurs quartiers prioritaires de la politique de la ville, ce projet commun intègre un volet relatif à la cohésion sociale et urbaine permettant de définir les orientations de la communauté d'agglomération en matière de politique de la ville et de renforcement des solidarités entre les communes membres. Il détermine les modalités selon lesquelles les compétences de la communauté d'agglomération concourent aux objectifs de cohésion sociale et territoriale. »

Complétés notamment par la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, notamment les 4^{ème} et 5^{ème} alinéas de son article 1^{er} disposant que *« la politique de la ville (...) :*

- *« mobilise et adapte, en premier lieu, les actions relevant des politiques publiques de droit commun et, lorsque la nature des difficultés le nécessite, met en œuvre les instruments qui lui sont propres.*
- *(...) s'inscrit dans une démarche de coconstruction avec les habitants, les associations et les acteurs économiques, s'appuyant notamment sur la mise en place de conseils citoyens, selon des modalités définies dans les contrats de ville, et sur la coformation.*

ces orientations positionnent clairement les communautés d'agglomération dans une dynamique d'intégration territoriale et de développement social, grâce à la mobilisation coordonnée de leurs compétences en matière de : développement économique ; politique sociale de l'habitat ; aménagement du territoire ; politique de la ville... auxquelles se rajoutent des compétences opérationnelles portant, s'agissant du pôle territoires et solidarités sur : les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ; la préfiguration d'une action sociale d'intérêt communautaire. Cette dynamique, par ailleurs, va bien au-delà des seuls quartiers prioritaires et fait l'objet d'une appréhension globale des enjeux de cohésion sociale et territoriale.

L'année 2018 va favoriser la déclinaison coordonnée des programmes d'action issus de ces différentes compétences à partir notamment des principales interventions suivantes :

La finalisation du partenariat opérationnel, de la concertation des habitants et forces vives et de la mobilisation territoriale impulsé par le contrat de ville :

- Évaluation et réajustement des engagements des partenaires signataires du contrat de ville
- Lancement effectif de l'implication des habitants et forces vives dans la dynamique du contrat et des projets de quartier à travers les conseils citoyens étroitement associés aux instances de pilotage
- Définition du protocole de mobilisation des ressources des territoires (équipements, services publics, monde associatif et économique, acteurs de l'économie sociale et solidaire, patrimoine culturel...) au bénéfice de la cohésion sociale et territoriale.

Coût d'objectif :

- 2,5 M€ au titre de la programmation annuelle du contrat de ville
- 150 K€ au titre des crédits de droit commun de Cap Excellence dans les domaines de la prévention de la délinquance (schéma de tranquillité publique) ; l'insertion et l'emploi (plan local pour l'insertion et l'emploi – PLIE ; gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales) ; la santé (atelier santé ville, contrat local de santé, conseil local en santé mentale).

Le renforcement d'une action sociale coordonnée avec les villes membres, les CCAS et le conseil départemental

Cap Excellence intervient de fait dans le domaine de l'action sociale à travers notamment le portage de dispositifs tels : le contrat local de santé ; le conseil local en santé mentale ; le plan local pour l'insertion et l'emploi ; la politique de prévention de la délinquance.

Elle poursuivra en 2018 sa politique d'animation d'une concertation avec les acteurs du champ des politiques sociales dans le but d'aboutir à un projet social global et d'une meilleure mobilisation des ressources :

- Consolidation de l'observatoire social
- Organisation des deuxièmes journées de l'action sociale
- Expérimentation d'une gouvernance intégrée des interventions sociales associant organismes de droit commun et dispositifs spécifiques créés dans le cadre du contrat de ville et de la rénovation urbaine.

Coût d'objectif : 100 K€

Montée en puissance de la compétence culturelle de la communauté d'agglomération grâce à l'activation de programmes d'action structurants :

- Pilotage du projet DEMOS (Dispositif Musicale et Orchestrale à Vocation Sociale). Coût d'objectif : 250 K€
- Programme d'activités de la direction des actions et des politiques culturelles. Coût d'objectif : 150 K€ (hors investissements)
 - Animation du réseau des bibliothèques
 - Aménagement culturel : contenu des activités des équipements culturels : *centre caribéen d'éducation à l'image* pour la Renaissance ; *valorisation des activités culturelles de l'agglomération* pour la maison natale Saint-John Perse et le musée l'Herminier ; *mise en perspective d'un équipement culturel d'envergure dans les champs du spectacle vivant et de l'enseignement artistique* pour le centre des arts et de la culture.

Les travaux de réhabilitation et/ou de construction intéressant ces différents équipements débiteront en 2018.

La définition de leur mode d'exploitation dans le cadre du plan pluriannuel de fonctionnement en cours d'élaboration, sera favorisée par la production d'études sur les modes de gestion qui simuleront les scénarios possibles.

 - Promotion de l'information sur des actions culturelles de l'agglomération : revue « Artères »
- Programmation artistique et des enseignements du centre culturel de Sonis. Coût d'objectif : 2,2 M€ (hors investissements).
 - La saison 2017-2018 en diffusion de spectacle et en production
 - Les ateliers d'enseignement artistiques
 - La promotion du spectacle vivant (en équipement et hors les murs)

Une compétence sport en articulation avec les axes de développement économique et d'inclusion sociale de l'agglomération.

Cap Excellence doit consolider en 2018 les compétences acquises dans le domaine des sports nautiques (canoë kayak ; voile), mais va également favoriser l'accès au sport pour tous, notamment au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville et des quartiers de veille active.

- La base de canoë kayak « Yves DOLMARE » va poursuivre ses activités d'accueil et de formation, notamment en direction des collégiens. La diversification des publics reçus devant également s'appuyer sur la continuité du partenariat avec l'association « les pagaies de la riv salée » et le comité Guadeloupe de Canoë Kayak.

Les principaux projets : accueil en février de l'équipe paralympique ; organisation du marathon de la rivière salée ; réalisation de travaux d'amélioration de la base. Coût d'objectif : 100 K€

- Lancement du projet de l'école de voile de Lauricisque : ajustement du programme ; début des travaux.
Coût d'objectif : 100 K€
- Mise en œuvre du programme « Sport et Cohésion sociale dans les quartiers » en partenariat avec les villes membres.
Coût d'objectif : 50 K€

Dynamiser le champ de l'économie sociale et solidaire à travers l'appui à la structuration de filières innovantes

Cap Excellence a mis en place en 2017 sa Direction de l'innovation sociale et solidaire avec pour missions : la structuration du champ de l'économie sociale et solidaire (dans ses deux dimensions de création d'activité et d'inclusion sociale solidaire).

En 2018, les interventions de cette direction vont surtout consister à rendre opérationnelles des filières innovantes dont l'analyse et la mise en perspective de développement ont été identifiées à travers *l'étude de préfiguration d'un modèle économique de valorisation du patrimoine et des pratiques culturelles et artisanales de l'agglomération*. Trois actions phares sont retenues en 2018 :

- Un accompagnement renforcé des acteurs du carnaval avec pour objectif de professionnaliser le secteur à travers un plan d'action pluriannuel. 2018 verra par exemple la tenue d'une boutique du carnaval, de manière expérimentale, le jour de la grande parade du Dimanche gras.

Coût d'objectif : 30 K€

- La création d'une fabrique solidaire, à l'attention des artisans mais également des créateurs culturels dans une démarche de renforcement et d'appui aux initiatives de valorisation du patrimoine culturel et artisanal. L'année 2018 doit permettre de finaliser les études techniques.

Coût d'objectif : 200 K€

- La mise en œuvre d'une procédure de subventionnement des porteurs de projet plus conforme à la réglementation et aux compétences de la communauté d'agglomération.

L'objectif est d'aboutir progressivement à l'application d'un règlement définissant les conditions d'attribution de subventions par la communauté d'agglomération Cap Excellence dont le projet a d'ores et déjà été transmis aux villes membres.

Volet 3

LES PROJETS EN MATIERE DE SERVICES URBAINS & CADRE DE VIE

1 - Les études et prestations intellectuelles

Les postes prévus au budget 2017 n'ayant pas été pourvus, les études nécessaires à l'atteinte des objectifs d'optimisation du service de gestion des déchets ont dû être reportées et devraient, pour certaines, être lancées dans le courant de l'exercice 2018.

▪ Mission d'assistance et de contrôle externe

Courant 2017, des difficultés à circonscrire les prestations au périmètre de la compétence Déchets confiée à CAP Excellence ont été constatées, ainsi que des dérives dans les pratiques de certains prestataires. Elles ont occasionné une nette augmentation des dépenses de collecte et de traitement pour la Communauté d'Agglomération. Les moyens de contrôle continu n'étant pas disponibles au sein de la Communauté d'Agglomération, il est envisagé de recourir à un ou plusieurs prestataires extérieurs pour une mission d'assistance et de contrôle des prestations.

L'enveloppe 2018 pour cette mission est estimée à 55.000 €.

▪ Programme local de prévention des déchets

Le Code de l'environnement, dans sa rédaction issue de la loi Grenelle de 2010 disposait que les collectivités territoriales responsables de la collecte ou du traitement des déchets ménagers et assimilés devaient définir, au plus tard le 1er janvier 2012, un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés indiquant les objectifs de réduction des quantités de déchets et les mesures mises en place pour les atteindre.

La parution du décret n° 2015-662 du 10 juin 2015 relatif aux programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés précise les contours de cette obligation réglementaire :

- la Région et les intercommunalités deviennent les acteurs principaux de la planification territoriale des déchets
- les programmes de prévention coordonnent les actions des personnes publiques mais aussi des personnes privées
- la mission de prévention des déchets à la compétence de collecte de ces derniers
- les actions de prévention doivent être réalisées sur tout le territoire de la collectivité en charge de l'élaboration
- le décret prévoit la création d'une commission destinée à intervenir tant pour l'élaboration que pour le suivi des programmes
- outre un bilan annuel, le programme doit faire l'objet d'une évaluation tous les six ans.

L'enveloppe 2018 pour la mission d'assistance à l'élaboration du PLP et les prestations connexes est estimée à 90.000 €.

2 - Les opérations spécifiques

▪ Les déchetteries

Les déchetteries sont des éléments indispensables dans l'organisation de la filière déchets. En effet, une déchèterie est un espace aménagé, gardienné et clôturé, où les particuliers (et éventuellement les artisans-commerçants sous condition) peuvent déposer gratuitement certains de leurs déchets.

Ces espaces accueillent notamment les matériaux qui ne peuvent être collectés par le service de ramassage habituel des déchets ménagers, en raison de leur taille (encombrants), de leur volume (déchets verts), de leur densité (gravats, déchets de démolition, déblais, terre) ou de leur nature (batteries, huiles usagées, solvants, peinture, acide et base, produits phytosanitaires, DEEE).

Les déchets sont triés et répartis par l'usager lui-même (avec l'aide du gardien) dans des conteneurs spécifiques, pour ensuite être orientés vers les filières de traitement adéquates.

○ Construction de la déchetterie de Trioncelle

Le site concerné par le projet est situé au niveau de la section Trioncelle, sur la parcelle AI 143, à proximité de la station d'épuration. Elle comprendra 10 bennes (+ 2 bennes de réserve), 2 ponts bascules installés en entrée et en sortie du site, un contrôle d'accès (badge + barrière automatique) ainsi qu'un système de vidéosurveillance.

Le public ciblé est celui des ménages, cependant il est envisagé d'autoriser l'accès aux petits artisans et commerçants (dans des limites à définir), en échange d'une contrepartie financière. Les aménagements devront répondre à des critères de haute qualité esthétique et écologique : une attention particulière sera apportée au respect de l'environnement, à la maîtrise de l'énergie et à l'intégration paysagère du projet.

L'enveloppe totale de cette opération est de 2,95 M€, avec un engagement prévisionnel en 2018 qui sera fonction des disponibilités budgétaires et de l'avancement de l'opération (poste chef de projet vacant depuis Juin 2017). Cofinancement ADEME et Conseil Général 830.000 €, en attente réponse des autres partenaires.

○ Mise en conformité et modernisation de la déchetterie de Petit-Pérou

Les travaux envisagés concernent :

- la reprise des quais de déchargement, des clôtures du site, de la voirie et de la gestion des eaux pluviales
- la mise en place de signalisation pour les usagers et les agents
- la création d'une zone de stockage des huiles usagées
- la réorganisation des gros électroménagers
- l'éclairage et sécurisation du site
- l'adaptation du local gardien
- la modification de l'organisation

L'enveloppe totale de cette opération est de 840.000 €. Subvention ADEME 170.000 €, autres demandes de cofinancement en cours. L'engagement en 2018 sera fonction des disponibilités budgétaires et de l'avancement de l'opération (poste de chef de projet vacant depuis Juin 2017).

▪ La collecte sélective des emballages ménagers

○ Amélioration de la Collecte sélective des Abymes

- *Volet investissement*

La Ville des Abymes dispose actuellement de 91 points d'apport volontaire (PAV). Sur la base des retours d'expériences menées sur Baie-Mahault et Pointe-à-Pitre, il est prévu d'initier en 2017 le volet investissement du programme d'amélioration qui comprendra :

- l'amélioration de l'implantation des PAV grâce à une étude de redéploiement des 45 PAV
- la création de nouveaux PAV afin de renforcer le maillage (objectif 1 PAV pour 350 habitants, soit 180 à 200 PAV)
- le remplacement de toutes les bornes et l'acquisition de nouvelles bornes

L'enveloppe globale du projet est de 2.000.000 €. Opération subventionnable. Le montant de dépenses pour 2018 sera fonction des disponibilités financières et de l'avancement de l'opération (chefs de projet des volets Investissement et Sensibilisation /Communication : postes vacants depuis Juin 2017).

▪ Le compostage domestique

L'opération d'extension du compostage domestique au territoire des Abymes a démarré en Juillet 2017.

Il est donc proposé d'étendre ces actions de prévention à l'ensemble du territoire communautaire, en les adaptant aux spécificités de l'habitat collectif. Le conseil et l'accompagnement des foyers devront être externalisés, les postes d'ambassadeurs n'ayant pas été pourvus.

L'enveloppe totale pour le programme d'actions est de 611.400 €. Subvention ADEME 170.000 €, autres demandes en cours. Le montant des actions 2018 est estimé à 100.000 €.

3 - Les prestations de services

Elles concernent principalement les marchés :

- de location et maintenance des bacs à ordures ménagères et emballages,
- de collecte et de transport des ordures ménagères, encombrants, déchets verts sur les sites de valorisation et de traitement,
- de collecte sélective des déchets ménagers recyclables,
- de location et enlèvement de bennes en porte à porte ou en déchetterie.

4 - Les prestations effectuées par le SYVADE

Ce poste regroupe les opérations suivantes :

- le traitement des ordures ménagères et des encombrants admis à la Gabarre, y compris la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes),
- la collecte sélective des emballages ménagers (valorisation),
- la valorisation des déchets verts dans un site agréé,
- la valorisation des DICB (déchets Industriels et Commerciaux Banals),
- la participation au fonctionnement général du syndicat, incluant la quote-part des investissements (plateforme).

5 - Les actions de sensibilisation et les animations

Afin de faire connaître les projets de la Communauté d'Agglomération et sensibiliser les citoyens aux enjeux environnementaux, des actions seront proposées sous forme d'animations ciblées ou grand public tout au long de l'année.

Elles sont prioritairement positionnées lors de manifestations organisées au niveau national, européen ou international. Cela permet de bénéficier d'une visibilité via les supports de communication des organisateurs (points presse, sites web) et d'optimiser les moyens en matière de communication.

Les enfants constitueront également un public prioritaire car les changements d'habitudes et de comportements sont longs à se mettre en place. Un partenariat sera mis en place avec l'Education Nationale pour décliner les thématiques couvertes au sein des établissements scolaires.

De même, des actions de proximité seront organisées en collaboration avec les services en charge de la Politique de la Ville, les associations et les bailleurs.

Volet 4

PROJETS DE LA DIRECTION GENERALE ADJOINTE GESTION DES EAUX

OPERATIONS VISANT A ATTEINDRE DES PERFORMANCES ACCEPTABLES EN MATIERE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ENCOHERENCE AVEC LE PLAN D'URGENCE ET LE PLAN EAU DOM :

- **L'amélioration du rendement de réseaux d'eau potable**
- **La sécurisation de la ressource et de l'alimentation en eau du territoire communautaire**

Pour 2018, les opérations sont estimées à : 19 millions €.

- **Mise en conformité du captage de Bras David – PPI n°72**

La Communauté d'Agglomération doit réaliser des travaux de mise aux normes de la prise d'eau située sur la rivière de Bras-David à Petit-Bourg, dont elle est propriétaire.

Il s'agit de réaliser tous les aménagements techniques prescrits dans l'arrêté préfectoral n°2014-124 du 25 février 2014 et les aménagements nécessaires au bon fonctionnement de la prise d'eau.

Suite aux dégâts subis au niveau de l'accès au captage, l'AFB (Agence Française de Biodiversité) a accepté de nous accompagner à hauteur de 60% pour des travaux évalués à 88 150 €HT.

Les travaux réglementaires devront être terminés en 2018.

Cap Excellence 2018 : 99 000 €

- **Construction de l'usine d'eau potable de Perrin et maillage des réseaux – PPI n°56**

La forte dépendance de CAP Excellence par rapport au réseau d'adduction de Belle-Eau-Cadeau et les difficultés d'alimentation observées sur le territoire des Abymes, confirment la nécessité de sécuriser l'alimentation en eau de la ville des Abymes au moyen d'une autre ressource en provenance du réseau d'irrigation du Conseil Départemental situé à côté du futur CHU.

La nouvelle unité de traitement de l'eau va permettre d'alimenter les nouveaux équipements (CHU, centre gérontologique, logements,...) et apporter une meilleure sécurité de la distribution à la ville (secours possible de la production et stockage suffisant).

Des études de conception et des travaux seront réalisés à hauteur de 5 100 000 € en 2018 prenant en compte un équipement d'abattement du charbon actif.

Plan de financement :

- Cap Excellence : 2 909 157 €
- Europe-Etat-Région-Office de l'eau : 2 863 735 €

▪ Pose de compteurs et vannes de sectorisation et de stabilisateurs de pression pour identifier les secteurs fuyards (localisation des fuites) et réduire les pertes en eau – PPI n°64

Ces opérations rentrent dans le cadre des appels à projet lancés par l'Etat en amont du plan Eau Dom.

- 1) Appel à projet « recherche et réduction des fuites sur les réseaux d'eau potable » sur les territoires des 3 communes ; Il s'agit de mettre en œuvre des compteurs judicieusement localisés afin de permettre une sectorisation du réseau et mieux localiser les fuites pour 672 000 €
- 2) Appel à projet « réduction des volumes non comptabilisés » ; il s'agit de remplacer 5000 compteurs abonnés. Pour un montant de 806 766 €

Pour ces 2 actions dont la candidature de Cap Excellence a été validée, la participation des co-financeurs est de 1 021 660 €.

Pour 2018, les études, fournitures et travaux seront réalisés à hauteur de 1 610 000 € et seront réalisés dans le cadre d'une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec la Régie.

▪ Schéma directeur d'eau potable de Baie-Mahault – PPI n°73

Le lancement du schéma directeur d'eau potable va permettre de réaliser plus précisément :

- un diagnostic du réseau d'eau potable sur le territoire de Baie-Mahault, un bilan des insuffisances actuelles des installations
- un programme d'actions et d'investissements hiérarchisés et quantifiés dont l'objectif est d'assurer une meilleure gestion de l'eau pour les années à venir et à l'amélioration à court terme du rendement de la distribution par réduction des pertes (fuites...).

Plan de financement :

- Cap Excellence : 160 000 €
- Office de l'eau : 50 000 €

▪ Renouvellement des réseaux d'eau potable à Pointe-à-Pitre

1/au niveau des quais et dans le centre-ville– PPI n°62

Le réseau de la vieille ville de Pointe-à-Pitre a subi de nombreuses casses nettes en raison de l'ancienneté des canalisations de cette zone et en particulier le réseau ceinturant le centre-ville le long des quais Lefèbvre, Foulon, Ferdinand de Lesseps et Perrinon soit un linéaire de 1250 mètres.

Il s'agira de poursuivre les travaux de la tranche 1 au niveau des quais, de réaliser ceux de la tranche 2 et la tranche 3 du programme au niveau du boulevard Chanzy, Place de la Victoire, Faubourg Isaac, Rues Vatable et Dubouchage,

Les travaux des tranches 2 et 3 feront partie de la négociation dans le cadre du contrat de progrès.

Le montant estimé de ces travaux est de **2 364 437 €TTC**

Plan de financement :

- Cap Excellence : 472 887 €
- Europe-Etat-Office de l'eau : 1 891 550 €

2/au niveau des rues Sadi Carnot et Lamartine – PPI n°54

Ces travaux se situent en accompagnement de l'opération de requalification de la zone d'activités économiques de Pointe-à-Pitre et font l'objet d'une enveloppe de **1 000 000 € TTC**

▪ **Renouvellement des réseaux vétustes dans les Grands-Fonds – PPI n°70**

La longueur du réseau est d'environ 48 km. Ces canalisations doivent être renouvelées régulièrement par l'EPCI pour s'assurer du bon état du réseau.

Cette opération fait partie du programme de travaux d'urgence proposé par la Conférence des Présidents des Communautés d'Agglomération et de Communes au titre des priorités identifiées sur le feeder de Belle-Eau-Cadeau pour mettre fin aux tours d'eau.

Il s'agit de mettre en œuvre un programme de renouvellement de 17 km du réseau d'eau potable dans ce secteur qui représentent un montant de 7 700 000 euros

Cap Excellence : 1 500 000 € en 2018

▪ **Renouvellement des réseaux vétustes à Baie-Mahault – PPI n° 55**

Le réseau d'eau de Baie-Mahault enregistre des fuites importantes sur les conduites en PVC collé. Ces réseaux créent d'importantes difficultés d'exploitation du fait des multiples fuites distantes parfois à peine de quelques mètres.

On note un état de vétusté avancé des conduites en amiante ciment du bourg ainsi que des conduites enclavées par des constructions.

Il s'agit d'agir sur les réseaux situés dans le bourg et de manière générale sur les réseaux de la zone de distribution de l'usine de Moustique ; Cette usine qui est gérée par le SIAEAG produit au-delà de sa capacité nominale pour répondre aux sollicitations des réseaux de distributions ; il s'agit de réduire le prélèvement sur la production par la réduction des pertes sur le réseau.

Cette opération fait partie du programme de travaux d'urgence proposé par la Conférence des Présidents des Communautés d'Agglomération et de Communes.

Le programme de renouvellement d'urgence prévoit 5 500 000 euros pour 2018.

Cap Excellence : 600 000 € en 2018

▪ **Réhabilitation du réservoir de Budan (Baie-Mahault) – PPI n° 69**

Le réseau de la ville de Baie-Mahault est dépourvu de stockage. Il subit donc directement des aléas d'exploitation.

Le réservoir (2000 m³) a été construit mais n'est toujours pas en service. Il devient urgent de mettre cet ouvrage (2 cuves) en exploitation.

L'opération est estimée après diagnostic à **734 700 €**.

Cette opération fait partie du programme de travaux d'urgence proposé par la Conférence des Présidents des Communautés d'Agglomération et de Communes à hauteur de 450 000 €

▪ **Réhabilitation de l'usine de Miquel et des réservoirs enterrés – PPI n°58**

S'agissant de la réhabilitation des réservoirs enterrés, les études sont beaucoup plus avancées.

Les travaux de réhabilitation des réservoirs enterrés consistent à refaire l'intégralité des surfaces mouillées des cuves et de mettre en place un enduit/membrane qui permettra de garantir une étanchéité intérieure adaptée au milieu humide avec une grande résistance et disposant d'une ACS (attestation de conformité sanitaire).

Ces travaux sont estimés à **1 800 000 € TTC**

S'agissant de l'usine des études complémentaires sont nécessaires : Le but de l'opération est de réhabiliter l'usine vis-à-vis des contraintes parasismiques et d'améliorer le processus de traitement. Le projet sera réalisé avec le phasage suivant :

- relevé topographique intégral de l'usine et étude géotechnique
- diagnostic sismique est au préalable nécessaire
- étude pour l'amélioration du rendement de l'usine par amélioration du process
- études et travaux de renforcement de génie civil et d'amélioration du process

Ces études sont estimées à **300 000 € TTC**

▪ **Raccordement ou transfert d'eau du réservoir de Petit-Pérou au réservoir de Baimbridge – PPI n°60**

Le projet consiste à réaliser l'adduction d'eau potable depuis Miquel vers Petit Pérou. Un réseau existe déjà entre Miquel et les réservoirs de Baimbridge avec traversée de la route nationale 1.

Le nouveau réseau d'adduction devra utiliser cette traversée sous voirie ou éventuellement repartir des réservoirs de Baimbridge puis relier le réservoir de Petit Pérou situé à 2,5 km (via la route départementale 129). Le réseau qui sera dimensionné en phase AVP sera posé sous foncier maîtrisé. Le raccordement du réservoir de Petit-Pérou aux réservoirs de Baimbridge va contribuer à délester le réseau d'adduction de BEC, réduire le volume d'achat d'eau en gros et augmenter la disponibilité en eau en période de sécheresse.

L'opération est estimée à **1 500 000 € TTC**

Plan de financement :

- Cap Excellence : 300 000 €
- Europe-Etat-Office de l'eau : 1 200 000 €

▪ **Etudes pour la pose d'un réseau d'adduction entre l'Upep de Perrin et le réservoir de Boisvin – PPI n°57**

Les études Avant-Projet ont été réalisées. L'opération consiste à remplir les réservoirs de Boisvin à partir de l'usine de Perrin.

Les tracés envisagés ont un linéaire maximum de 6 600 m.

L'opération est estimée à 3,5 millions d'euros.

Cap Excellence : 1 000 000 € en 2018

• **Extension de réseaux d'eau potable à Abymes et Baie-Mahault – PPI n°89 et n°68**

Après de gros efforts réalisés ces deux dernières années afin de répondre aux difficultés d'accès au réseau d'un certain nombre d'administrés à Abymes et à Baie-Mahault, ce programme sera réduit en 2018 et se limitera à des secteurs regroupant une densité importante d'abonnés en proie à des surfacturations en raison des fuites d'eau après compteurs.

Cap Excellence : **1 000 000 €**

OPERATIONS VISANT A ATTEINDRE DES PERFORMANCES ACCEPTABLES EN MATIÈRE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES PAR :

- **La mise en conformité du système d'assainissement (réseaux et stations)**
- **L'augmentation du taux de raccordement au réseau collectif**

Pour 2018, les opérations sont estimées à : 18 123 000 millions €.

➤ **Baie-Mahault**

- **Renouvellement du réseau rue Polka et Marie Curie à Baie-Mahault (urgent) – PPI n°122**

La ville de Baie-Mahault a sollicité une intervention d'urgence relative à la réfection du réseau d'eaux usées des rues Curie et Polka à Jarry. La réfection de ce réseau conditionne une intervention à brève échéance de Routes de Guadeloupe sur la route départementale 24.

L'estimation de ces travaux est 460 000 euros.

- **Renouvellement du réseau dans le bourg de Baie-Mahault – PPI n°95**

Ces travaux pourront être mutualisés avec les travaux en eau potable dans le bourg de Baie-Mahault

L'estimation de ces travaux est 811 000 euros.

- **Schéma directeur des eaux usées de Baie-Mahault (marché notifié) - PPI n°113**

L'élaboration de ce schéma directeur vise à:

- dresser un état des lieux du territoire de Baie-Mahault au regard de l'assainissement des eaux usées;
- mieux appréhender le fonctionnement hydraulique des réseaux d'eaux usées
- définir un programme de travaux sur les 10 -20 prochaines en tenant compte de l'évolution urbanistique et des orientations stratégiques de développement de la commune.

Cap excellence : 218 000 €TTC pour 2018

- **Poursuite et fin de l'opération de raccordement au réseau collectif du quartier de Longville à Baie-Mahault – PPI n°99**

Le projet consiste en la réalisation d'un réseau EU permettant de refouler l'ensemble des EU du quartier vers le réseau existant de Baie Mahault. Les eaux usées captées par ce projet seront envoyées via le poste existant de Trioncelle vers la STEP de Baie Mahault.

Le quartier a été découpé en deux zones opérationnelles indépendantes qui pourront être réalisées l'une après l'autre dans l'ordre suivant :

- **Zone nord** avec le poste de refoulement PR1 qui renvoie les eaux usées vers le PR Trioncelle.
- **Zone sud.** La Zone Sud peut être réalisé avec 2 postes de refoulement.

Ce découpage a été proposé afin de mieux gérer les dépenses de la collectivité.

Cap Excellence 2018 : 1 951 000 €

- **Suppression des mini step à Dalciat et Wonche en vue du transfert des effluents vers la STEP de Trioncelle – PPI n°94**

La Préfecture par arrêté a demandé à CAP Excellence de mettre en conformité le système d'assainissement collectif de Wonche Dalciat Dorville. L'étude réalisée prévoit la construction de postes de refoulement afin d'envoyer l'ensemble des effluents vers la station de Trioncelle.

Cette opération constituée de 6 phases prévoit le remplacement des mini-step par des postes de refoulement dans les secteurs suivants : Pako, D'orville, Wonche, Pélicans, Cassiopée et le redimensionnement du poste de refoulement de Fond à roc.

Cette opération est estimée à 4 200 000 €

Cap Excellence 2018 : 2 000 000 €

- **Réhabilitation des réseaux d'eaux usées à Houelbourg Ouest Jarry et Réhabilitation des réseaux usées rue Henri Becquerel – PPI n° 129**

Après la phase de rétrocession des réseaux de collecte dans ces 2 secteurs de Jarry, il s'agit de précéder à la réhabilitation des réseaux et postes de refoulement.

Une enveloppe de **2 000 000 €** à raison de 1 000 000 € pour chaque secteur en 2018

➤ Pointe-à-Pitre

- **Renouvellement des réseaux au niveau des quais de Pointe à Pitre – PPI n°108**

Il s'agira de poursuivre et de terminer les travaux à tranche unique au niveau des quais :

Cap Excellence : 202 000 €

- **Renouvellement des réseaux au niveau des quais (zone rues Sadi Carnot et Lamartine) – PPI n°108**

Ces travaux se situent en accompagnement de l'opération de requalification de la zone d'activités économiques de Pointe-à-Pitre et font l'objet d'une enveloppe de **1 000 000 € TTC**

- **Renouvellement des réseaux au niveau de la Darse Dubouchage – PPI n°117**

Il s'agit de poursuivre et de terminer cette opération.

Cap Excellence : 800 000 €

- **Etudes et travaux de construction de la nouvelle STEP de Pointe à Donne : Transfert des eaux usées entre le pose de refoulement de Bergevin et la STEP de Pointe à Donne – PPI n°93**

Cette opération consiste à redéfinir le tracé et à dévier le réseau de transfert afin d'abandonner l'actuel réseau situé sous le rond-point du boulevard principal :

Cap Excellence : 2 000 000 €

➤ **Abymes**

- **Renouvellement du réseau d'eaux usées au niveau du lotissement Pointe d'or (Pointe d'or Est) Et dans le secteur Ouest – PPI n°96**

Les travaux consistent d'une part, à abandonner le réseau existant qui est sujet à fortes intrusions d'eaux lors des épisodes pluvieux, ce qui occasionne des remontées d'eaux usées dans la ravine et d'autre part, à poser le réseau sous voirie avec la construction de postes de refoulement.

Le montant de cette opération est de **2 110 000 €** (secteur est et ouest)

- **Renouvellement du réseau d'eaux usées au niveau du secteur recasement Petit-Pérou – PPI n° 98**

Les travaux consistent d'une part, à abandonner le réseau existant qui est sujet à fortes intrusions d'eaux lors des épisodes pluvieux, ce qui occasionne des remontées d'eaux usées dans la ravine et d'autre part, à remplacer le réseau situé au niveau du rond de Dugazon jusqu'au carrefour des feux tricolores.

Le montant de cette opération est de **2 500 000 €**

- **Pose d'un nouveau réseau afin d'abandonner celui qui est posé sous l'emprise de l'entreprise Seigneurie – PPI n°110**

Le montant de cette opération est de **620 000 €**

- **Poursuite de l'opération de raccordement au réseau collectif du quartier de Besson aux Abymes – PPI n° 101**

Cap Excellence 2018 : 300 000 €

- **Poursuite et fin des travaux de raccordement du secteur de Perrin au réseau collectif – PPI n°97**

L'objet de l'opération est la mise en assainissement collectif de la zone de Perrin, impliquant **la création d'un réseau d'assainissement collectif et d'un poste de refoulement** au niveau de l'éco quartier de Perrin, près du futur Giratoire de Taonaba, avec raccordement sur le réseau collectif au niveau du PR Boisripeaux pour traitement des effluents à la STEP de Pointe à Donne.

Cap Excellence 2018 : 1 176 000 €

- **Suppression de mini step à Caduc – PPI n°116**

Cette STEP située au nord de la commune des Abymes, est dimensionnée pour 270 EH et est de type boue activée. Cette mini-station est à l'arrêt et en état d'abandon depuis de nombreuses années. Les eaux usées brutes collectées se trouvent directement rejetées dans la nature.

En outre, la filière utilisée n'est plus adaptée à la quantité de pollution à traiter.

Eu égard à l'état de vétusté, cette mini-step ne saurait être réhabilitée. La Communauté d'agglomération envisage dont le raccordement au réseau d'assainissement le plus proche via un poste de refoulement.

L'opération est estimée à 335 000 €TTC

GESTION DES EAUX PLUVIALES

Pour 2018, les opérations sont estimées à : 3 065 500 millions €.

- **Schéma directeur de gestion des eaux pluviales (marché notifié) – PPI n°38**

Il s'agira d'aboutir au zonage, l'élaboration des dossiers réglementaires et à la définition d'un programme de travaux sur les 10 -20 prochaines en tenant compte de l'évolution urbanistique et des orientations stratégiques de développement de la commune.

Cap excellence : 64 000 €TTC pour 2018

- **Etudes et travaux pour la réalisation du canal hydraulique de Grand-Camp Abymes – PPI n°16**

L'opération consiste à réaliser le canal hydraulique (y compris la reconstitution de l'écran acoustique affecté par l'emprise des ouvrages hydrauliques) et est estimé à **4,9 M€**.

La participation de Cap Excellence est estimée à **1 876 000 €TTC** ; l'ANRU et la Région sont sollicitées pour compléter le plan de financement

- **Stratégie locale de gestion des risques inondations – PPI n°47**

Il s'agira de poursuivre l'étude en vue d'une validation en juin 2018. La date limite était fixée fin décembre 2017. Un report de délai a été demandé au Préfet.

Cap Excellence 2018 : 25 500 €

- **Opérations de curage des réseaux de collecte des eaux pluviales – PPI n°50**

Cap Excellence : 1 000 000 €

- **Mission d'assistance pour la démarche d'opposabilité aux tiers des zonages d'assainissement PPI n°50**

Cap Excellence : 50 000 €

- **Mission d'assistance pour la mise en œuvre de la compétence GEMAPI**

Cap Excellence : 50 000 €

Volet 5

LES PROJETS RATTACHES AU RENOUVELEMENT URBAIN

LES PROJETS RATTACHES AU RENOUVELEMENT URBAIN

En 2017, Ces investissements sont estimés à : 3 275 000 €

La Guadeloupe comme CAP excellence n'échappe pas au constat réalisé sur nos territoires urbains qui met en exergue des dysfonctionnements socio-urbains sur notre territoire. Fort de ce constat, notre communauté d'agglomération s'est inscrite et a présenté à l'agence nationale de renouvellement urbain un programme d'études et d'investissement qui devrait conduire d'ici à la fin 2018 à l'élaboration d'un projet urbain.

A. L'année 2018 consistera donc à la poursuite et la mise en œuvre de ces études qui visent en priorité à définir la stratégie et le plan d'intervention sur le secteur de Vieux-bourg. Cette réflexion est élargie pour les besoins de cohérence urbaine au QPV – Vieux bourg les Lauriers et Raizet Charneau désormais regroupé sous item « cœur d'agglomération ».

L'ensemble de ces études se décline selon **5 volets** qui regroupent l'ensemble des champs à explorer pour conduire à l'élaboration d'un projet urbain sur le « Cœur d'agglomération ». Il s'agit des volets :

1. Habitat, cadre de vie et peuplement
2. Urbain transport et mobilité
3. Développement durable
4. Développement économique
5. Accompagnement au changement

Ces volets se déclinent comme suit :

1. Habitat, cadre de vie et peuplement 151K€

Les orientations du projet urbain se doivent d'être en cohérence avec le PLH qui est cours d'élaboration qui définit la politique de l'habitat sur l'ensemble de l'agglomération. Pour compléter les éléments de diagnostics et aider à construire la stratégie d'habitat et de peuplement déclinée à l'échelle de QPV, des études un complément d'études est nécessaire. Il s'appuie sur des études :

« Mémoires patrimoine et usages » permettant d'avoir une compréhension des usages et ses répercussions sur le mode d'habiter et l'appréhension des quartiers ;

« Des études diagnostics et prospectives de la situation et des besoins sur l'offre de logements », aussi bien sur le parc privé que le parc public ;

D'élaboration de la « convention intercommunale d'attribution » qui tend à définir les modalités d'attribution du logement social à l'échelle de l'agglomération ;

Et enfin des « études multicritères » qui correspondent au canevas normés d'analyses préalables du

parc de logements en copropriété.

2. Urbain, transport et mobilité 845 K€

Les dysfonctionnements urbains observés sur les quartiers prioritaires, laissent transparaître les faiblesses de certaines infrastructures, le caractère spontané de certaines occupations spatiales et l'émergence de friches urbaines. Mais un regard plus posé sur ces espaces permet de constater qu'ils offrent de nombreuses opportunités de développement qui doivent être abordées dans une dynamique d'ensemble. Cette nouvelle dynamique s'appuiera donc :

« Des études foncières » aux fins d'optimiser la gestion et la stratégie foncière ;

« Des études transports et mobilité » déclinaison du PDU révisé à l'échelle des QPV qui permettront d'appréhender les déplacements à l'intérieur et entre les quartiers ;

« Des études de programmation urbaines » qui permettront d'appréhender des secteurs clef du territoire d'agglomération comme les portes d'agglomération, la future friche du CHU, ZFU Raizet et Morne VERGAIN et autres ;

La redéfinition d'une « carte scolaire » pensée à l'échelle de l'agglomération en lien avec les ambitions de restructuration du territoire (pôle habitat et développement) ;

Des études de Cohérence urbaines des QVA, notamment les études pré opérationnelle sur ceux de sur Baie-Mahault et le centre Bourg des Abymes ;

Aussi, des « études de désamiantage et de programmation des ouvrages » et équipements prévus en démolition et en réalisation dans le cadre du projet de renouvellement urbain.

Et enfin, les études liés au concours d'architecture de la salle de spectacle du centre-ville et d'urbanisme du centre-ville.

L'ensemble de ces études visent donc à contribuer et assurer la conduite efficiente du projet de renouvellement urbain en complémentarité avec les stratégies et dynamiques territoriales développées sur l'agglomération et les territoires communaux.

3. Développement durable 53 K€

Afin d'élaborer un projet urbain respectueux de l'environnement des études stratégiques et diagnostics seront réalisées à l'échelle des quartiers complémentaires. Il s'agira à terme de définir un plan d'action pour lutter contre la précarité énergétique. De même, Cap excellence prévoit que les quartiers prioritaires soient territoire d'expérimentation pour ce qui relève de l'approche environnementale. Ainsi seront menées, dans le courant de l'année 2018, des « études énergétique » et « des études environnementales » à l'échelle des périmètres QPV.

4. Développement économique 46 K€

Restructurer les quartiers QPV doit s'entendre et se traduire comme un levier à la mise en place des mesures d'accompagnement des populations vers un retour à l'emploi par le biais de l'insertion de du développement économique. Pour se faire, il s'agira donc, sur ces quartiers d'appréhender le développement économique au travers d'études définissant

« D'une étude des potentialités économiques » à mettre en cohérence avec la stratégie globale de l'agglomération.

« Etudes aménagement touristiques », thématique de développement qui devrait trouver échos sur plusieurs des QPV ;

« Etude de programmation de la friche aéroportuaire et de la ZAE Morne VERGAIN » secteur économique émergents ou à requalifier qui participeront à la redynamisation des quartiers.

5. **Accompagnement au changement** **104 K€**

La fabrication du projet de renouvellement urbain intègre différents enjeux sociaux, tel que le vieillissement de la population, très caractéristique sur notre territoire et sur les périmètres QPV en particulier ; ou encore des phénomènes de dureté sociale ou d'insécurité fortement localisés qui ont conduit à la fabrication de mécanismes sociaux spécifiques qui seront fortement bousculés par le changement.

L'ensemble des études qui seront conduites vise à accompagner ce changement par l'élaboration d'une :

« Stratégie d'accompagnement au changement », relayée et déclinées ensuite et ;

« Mission d'accompagnement au changement des QPV et du quartier de Fond RICHER »

B. **Des opérations anticipées d'investissement** **85 K€**

Parallèlement à ces études, certaines actions d'investissement ont pu être identifiées et vont concourir à faciliter le démarrage et la mise en œuvre du projet urbain dès lors que celui aura été définitivement arrêté. Il s'agit des opérations de :

Désamiantage et démolition de la barre AB (sous MO de Pointe-à-pitre)	226 K€
Travaux hydraulique du canal de grand camp	900 K€
Désamiantage et démolition Ecole J ZEBUS	150 K€
Désamiantage et démolition Ex RFO	310 K€
Désamiantage et démolition Ex IEDOM	320 K€

C. **Ingénierie** **85 K€**

Enfin, pour mener à bien ce projet, ces études et investissements sont complétées par un important volet ingénierie qui compte à la fois

« Les prestations communication et de concertation publique » qui conduiront donc à l'élaboration d'une stratégie en accord avec les principes de l'ANRU ;

« Les missions d'ordonnancement et de pilotage » qui sont un outil d'aide à la conduite et à la gouvernance de l'opération ;

« Et le renforcement des équipes projets ».

L'ensemble de ce programme doit aboutir à l'élaboration d'un projet urbain à échéance de 18 mois maximum.

Volet 6

PROJETS DE LA DIRECTION GENERALE ADJOINTE DU

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, TOURISME ET PROSPECTIVE

COMPETENCE « DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE »
Les 12 OBJECTIFS STRATEGIQUES 2017-2020

- 1) Positionner CAP EXCELLENCE au cœur du développement économique et touristique de la Guadeloupe et à terme de la Caraïbe ;
- 2) Assurer le pilotage du Schéma de Développement Economique (SDDE) et le Plan d'Action Stratégique Economique Communautaire (PASEC) et leur évolution ;
- 3) Favoriser le développement des pôles d'activités économiques et touristiques (ZAE, pépinières d'entreprises, etc.) sur l'ensemble du territoire intercommunal y compris à l'échelle des quartiers ;
- 4) Renforcer et valoriser le tissu économique intercommunal ;
- 5) Positionner CAP EXCELLENCE au cœur de la modernisation des 18 ZAE transférées depuis le 1/1/2017 (Loi Notré), dont le projet Jarry technopole Caraïbe 2030 : « poumon économique de la Guadeloupe » ;
- 6) Valoriser les atouts touristiques de CAP EXCELLENCE , dans le cadre d'une stratégie de promotion et de communication performante et d'une politique de marketing adéquate permettant de renforcer l'attractivité touristique du territoire communautaire ;
- 7) Favoriser les investissements publics et privés au profit du développement durable (économie, environnement, conditions de vie, déplacements, emploi, etc.) ;
- 8) Valoriser les savoir-être et savoir-faire économiques du territoire communautaire, en et hors Guadeloupe ;
- 9) Encourager la création, le développement d'entreprises et l'émergence des futurs chefs d'entreprise guadeloupéens, tout en favorisant la création de structures d'accueil, d'accompagnement et d'échanges d'expériences ;
- 10) Favoriser l'emploi grâce à un accompagnement performant des chefs d'entreprises ;
- 11) Contribuer à la mise en place de la stratégie de développement économique de la Région (SRDEII, etc.) ;
- 12) Renforcer la coopération avec les villes membres, les autres EPCI, les collectivités majeures, les services de l'Etat et de la commission européenne, les partenaires économiques et les chefs d'entreprise.

RECAPITULATIF PAR DIRECTION + COORDINATION GENERALE

DIRECTIONS	Proposition BP 2018
ANIMATION ET PROMOTION ECONOMIQUE	240 000 €
DEVELOPPEMENT ET PROMOTION DES ENTREPRISES	300 000 €
PROSPECTIVES ET ETUDES ECONOMIQUES	63 000 €
APPUI AUX TERRITOIRES ET A L'AMENAGEMENT ECONOMIQUE	205 000 €
PROMOTION ET DEVELOPPEMENT TOURISTIQUES	598 500 €
COORDINATION GENERALE	256 000 €
TOTAL GENERAL	1 662 500 €

I – Direction Animation et Promotion Economiques		Propositions DGAET
1 - Participation aux foires, salons et colloques	Accompagnement des interprofessions et associations,	30 000 €
2 - Soutien aux actions de promotion et valorisation des savoir-faire locaux (métiers, produits du terroir)	Soutien aux secteurs d'activités prioritaires (agriculture, artisanat, pêche, aquaculture, commerce, agro-transformation, etc.)	30 000 €
3 – Dispositif Centre Ville en Mouvement	Adhésion à un dispositif national	20 000 €
4 – Promotion des ZAE, Centres Ville, QPV, QPA et autres espaces économiques urbains et ruraux	1.1 – les 18 ZAE intercommunales	150 000 €
	1.2 - Centres villes	
	1.3 - Quartiers urbains	
	1.4 - Quartiers ruraux	
	1,5 - ZFU – Territoires Entrepreneurs	
5– Soutien aux actions collectives d'animation économique à l'échelle des territoires économiques	Actions de soutien aux projets d'animation et de promotion économiques proposées par les associations Marchés territoriaux à vocation économique (brocante, foires artisanales, etc.)	
6 - Rencontre avec les chefs d'entreprise des 3 villes membres	Objectif : Suite transfert de la compétence développement économique, rencontrer les chefs d'entreprise du centre-ville et des sections rurales (en coproduction avec les villes membres) sur des thématiques liée à leur activité et aux prérogatives de CAPEX.	10 000 €
SOUS-TOTAL 1		240 000 €

II - Développement et Promotion des Entreprises		Propositions DGAET
Actions collectives Soutien à l'accompagnement des entreprises	Contribution au dispositif CitésLab Ateliers de l'Entrepreneur Conférences débats	35 000 €
Actions individuelles	Accompagnement à l'ingénierie de projet d'entreprise (diagnostic, assistance technique)	25 000 €
Les Rendez -Vous Economiques de CAP EXCELLENCE Action Ville de Baie-Mahault transférée	<p>Objectif : Suite transfert de la compétence développement économique, poursuivre à l'échelle intercommunale, un dispositif communal dédiée à l'entrepreneuriat</p> <p>1/ Forums et ateliers thématiques sur l'entrepreneuriat (création, développement, modernisation, transmission, financement, accès aux marchés, etc.)</p> <p>2/ Signature de conventions de partenariat (Chambre consulaire, FTPE, CGA, ADIE, Entreprendre en Guadeloupe, association d'agriculteurs, CTIG, etc.)</p> <p>3/ Valoriser les chefs d'entreprise du territoire (trophée Cap Excellence, couverture médiatique les plus méritants)</p> <p>4/ Valoriser les entreprises quant à leur implication pour l'emploi</p>	60 000 €
Pépinière d'entreprises AUDACIA	<p>Objectifs : Valoriser les entreprises innovantes - Mieux faire connaître la pépinière d'entreprises innovante AUDACIA - Faciliter la création et la pérennité des entreprises innovantes - Faciliter les échanges d'expériences - Renforcer la coopération d'affaires</p> <p>Actions : Actions d'accompagnement des PEPINS – coaching - Espaces de coworking (études) - Mission d'études et de prospection – Communication - Forums, ateliers, conférences sur l'innovation à vocation entrepreneuriale</p>	180 000 €
SOUS-TOTAL 2		300 000 €

III– Prospective et Etudes économiques		Propositions DGAET
1- Observatoire économique		
Observatoire économique	<ul style="list-style-type: none"> Notes trimestrielles de conjoncture (réalisation, impression, etc.) 	15 000
	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un Centre de Documentation Economique Etudes et diagnostics territoriaux (ZAE, etc.) 	40 000 €
	<p>Les petits déjeunes économiques de Cap Excellence Objectif : Faciliter les échanges avec les acteurs économiques dans un lieu convivial, sur des thématiques en lien avec leur activité (1 par ville membre)</p>	3 000 €
	Achet de logiciels	5 000 €
SOUS-TOTAL 3		63 000 €

IV - Appui aux Territoires et à l'Aménagement Economiques		Propositions
PALME Association des gestionnaires de ZAE	Cotisation au réseau	30 000 €
	Mission d'études	
Centre Eco-touristique de TAONABA	AMO dans la perspective du transfert de gestion (compétence facultative/formalités) Mode de gestion	25 000 €
Rencontres Economiques de Jarry	Coopération avec la Ville de Baie-Mahault et le Conseil Régional (COTECH à programmer) Relance du processus de modernisation (Jarry 2030) Mise en place d'un COPIL et rencontre avec les acteurs concernés Présentation des axes stratégiques et des actions prioritaires	25 000 €
Rencontres Economiques territoriales	Objectif : Suite transfert des ZAE, connaissance et prise de contact dynamiques avec les acteurs économiques des 18 ZAE <ul style="list-style-type: none"> - Focus sur les 18 ZAE « communautaires » - Visites de terrain et rencontre inter active avec les chefs d'entreprises - 1 RET par ville membre - En coopération avec la DGA DD, DGA SC, DGA GE et Eau d'Excellence 	25 000 €
Jarry 2030 (relance du processus de modernisation)	Etudes (Mise en place d'une Maîtrise d'ouvrage unique) (en coopération avec les autres partenaires institutionnels (Région, etc.))	25 000 €
	Etudes (Travaux prioritaires en coopération avec les autres partenaires institutionnels (Région, etc.))	25 000 €
Etudes économiques sur les 18 ZAE	Mise en place d'un dispositif d'évaluation des interventions de Cap Excellence dans les ZAE, dans la perspective d'une démarche qualité et d'une labellisation	25 000 €
	Les attentes des usagers des ZAE	25 000 €
SOUS-TOTAL 4		205 000 €

V – Promotion et Développement Touristique		Propositions DGAET
1 - Etudes & stratégie touristiques	Etude sur le tourisme d'affaires et de congrès (marché en cours)	60 000 €
	Elaboration du Schéma touristique communautaire	20 000 €
2 - Tourisme mémoriel (séminaire)	2 ^{ème} édition du Séminaire avec ouverture vers la Caraïbe (communication, logistique, déplacements, édition des actes, restauration, interprétariat, etc.)	70 000 €
	Stratégie de communication	50 000 €
3 – Accueil touristique	Dispositif AMIT « Agent Mobile d'Information Touristique » Saisons touristiques 2017-2018 (poursuite) et 2018-2019	160 000 €
	Animation économique et accueil touristique (port et aéroport) pendant le Carnaval et les croisières	35 000 €
4 - Promotion touristique du territoire communautaire	Participation aux salons et colloques (salon mondial du tourisme, top résa, Salon caribéen du tourisme)	35 000 €
	Animation et développement des Pôles Economie et Tourisme	15 000 €
	Réalisation du Guide touristique (marché en cours d'exécution)	100 000 €
	Les petits déjeunes touristiques de Cap Excellence (1 ^{ère} édition / 1 par ville membre)	3 500 €
5 - Taonaba	Etude sur le mode de gestion et d'exploitation de TAONABA (transfert prévu fin 2018)	25 000 €
	Mise en place de l'accueil et de l'animation du site	25 000 €
SOUS-TOTAL 5		598 500 €

VI - Coordination générale	Propositions DGAET
1. Réalisation de supports de communication (Kakémono, roll-up, PLV, etc.)	5 000 €
2. Brochures/plaquettes de présentation des missions économiques et touristiques	6 000 €
3. Communication (actions économiques et touristiques transversales, etc.)	40 000 €
4. Catalogue et imprimerie	20 000 €
5. Réceptions	5 000 €
6. Route du Rhum - Promotion touristique - Communication - Animation économique - Déplacement à Saint Malo	180 000 €
SOUS-TOTAL 6	256 000 €